



**PÉTANQUE
CANADA**

FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC

7665 boul. Lacordaire, Montréal (QUÉBEC) H1S 2A7

Téléphone : 514-252-3077 Télécopieur : 514-251-8038

Courriel : petanque@petanque.qc.ca

Site web : www.petanquecanada.com

F.P.Q. – 012 F

CHAMPIONNAT CANADIEN ET PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE NATIONALE FEMININE 2025

L'équipe de 4 joueuses, qui ira représenter le Canada à ce prochain Championnat du monde en 2025 donc le lieu est encore indéterminé par la FIPJP. Cette équipe sera composée d'une triplète et de la quatrième joueuse choisie par la fédération qui aura participé à l'événement qui se déroulera la fin de semaine du 10-11 août 2024. La durée du déplacement pour la délégation sera de 6 jours, de lundi à lundi.

SELECTION DE LA QUATRIEME JOUEUSES:

La quatrième joueuse choisie par la fédération qui aura participé à l'événement qui se déroulera la fin de semaine du 10-11 août, le financement de cette joueuse sera par le financement de différentes activités qui se dérouleront durant l'année.

LIEU, DATE ET MODALITÉ :

La sélection aura lieu en triplète les 10 et 11 août 2024. La durée du déplacement pour la délégation sera de six jours sur place. Les frais pour participer à la sélection seront de 225 \$ par équipe (75 \$ par personnes) pré-inscription avec paiement avant le 3 août (par chèque). NB si le 3 août, le nombre d'équipes inscrites est de 12 et moins la sélection aura lieu un seul jour, si le 10, le nombre d'équipes inscrites est un nombre impair une ou 3 équipes (première arrivée – premier service) seront acceptées.

- Les frais encourus pour participer au Championnat du monde par chaque joueuse sera le coût du billet d'avion incluant assurance voyage et annulation. La fédération couvrira l'excédent ainsi que l'habillement nécessaire pour la compétition incluant 2 maillots et pantalons. Des arrangements privés peuvent être pris avec l'accord du chef de délégation.
- Les joueuses se procureront les billets d'avion incluant assurance voyage et annulation par la coordination de l'agence de voyage proposée par la Fédération.
- Si report du championnat du monde pour force majeure, cette même équipe sera l'équipe représentante au Championnat du monde reporté ou jusqu'à son annulation.
- Dans le cas de l'annulation de l'événement, les participantes de la sélection seront remboursées.

Éligibilités de représentation de l'équipe nationale :

- Être membre en règle de la Fédération Pétanque Canada.
- Avoir le passeport du pays ou la preuve d'un renouvellement possible à l'inscription du championnat canadien, conformément à l'article 10 du règlement de la FIPJP et ce délai est reporté à 5 ans si le joueur a déjà joué pour représentation d'un autre pays dans une compétition internationale tel que Championnat du monde, Coupe du Monde des Confédérations, championnats continentaux, Jeux Mondiaux, etc.
- L'équipe nationale s'engage à participer, après consultation avec les joueuses, aux tournois désignés par Pétanque Canada dans différentes compositions d'équipes avant le Championnat du monde si le calendrier le permet.
- Si une joueuse des sélectionnées lors du championnat canadien du 10-11 août 2024 décide de ne pas faire partie de la délégation au championnat du monde pour des raisons de vaccins ou une raison personnelle, 6 semaines avant la date prévue de départ, cette personne sera remplacée et sera passible d'être convoqué en comité de discipline.
- Les 3^{ème} et 4^{ème} place seront déterminées par le plus haut pointage lors de la demi-finale afin de déterminer l'équipe aspirante au cas d'un double désistement. En cas d'égalité, le jour des qualifications, les deux équipes feront une partie en 3 points pour se départager.
- CADRAGE À DÉTERMINÉE
- Maillot identique/ Le port des chandails titrés (triplète, doublette, tête-à-tête et/ou de tir) est accepté **seulement** pour le(s) tenant(e)(s) du titre, et ce, dès qu'il reçoit le chandail titré. Il pourra le porter jusqu'à ce que son successeur reçoive à son tour le chandail l'année suivante. **CHANDAIL NATIONAL CANADA NON ACCEPTÉ**
- Consentement avec signature des participants au FPQ0012F2025 avec paiement par chèque (payer à l'ordre de la Fédération Pétanque Québec ou carte de crédit à la fédération 514-252-3077 au 3 août 2024.